



Charte des valeurs et du mode de fonctionnement de l'Association Touselle

Cette Charte donne les valeurs sur lesquelles repose l'Association Touselle (« l'Association »), son objectif et sa méthode de fonctionnement.

Rappel du contexte :

L'objectif de l'Association est de soutenir une économie locale, dans le Comminges ainsi qu'éventuellement dans les territoires voisins, en incitant ses acteurs à produire et consommer d'abord localement, dans le respect des humains et de la nature. L'Association souhaite ainsi promouvoir et mettre en œuvre de nouveaux modes d'échange basés sur la coopération ainsi que sur une production et une consommation responsables.

La réalisation de l'objectif se fait notamment par la mise en place d'une monnaie locale complémentaire, la touselle. Il s'agit d'une monnaie qui circule entre les membres de l'Association. Elle est un moyen d'échange et d'investissement, en aucun cas de spéculation. Sa gestion démocratique contribue à un développement social et économique local voulu éthique et prenant l'humain comme valeur première et fondamentale.

La méthode, pour atteindre cet objectif, est respectueuse des droits fondamentaux et des principes démocratiques, dans un esprit de coopération refusant la compétition.

Bien qu'ayant ses activités essentiellement dans le pays commingeois, l'Association s'efforcera d'entretenir des relations de coopération avec les associations et organisations partageant les mêmes valeurs et les mêmes objectifs ailleurs. L'Association s'efforcera de faire connaître largement ses objectifs et ses réalisations afin de permettre de faire naître et se renforcer les initiatives comparables ailleurs, afin de rappeler qu'il est possible à tous de pousser la porte de la liberté.

Le fonctionnement de l'Association Touselle est défini par ses statuts et détaillé dans son Règlement Intérieur.

Les valeurs :

Les valeurs de l'Association reprennent celles qui fondent le droit international en insistant sur la justice, la solidarité, l'esprit de coopération et le respect de l'environnement. Il s'agit de permettre le développement de la confiance qui stimule l'imagination et l'action. Ces valeurs sociales et écologiques fondent l'économie sociale et solidaire que l'Association veut contribuer à promouvoir.

La fonction de la touselle est de faciliter les échanges et la création de mécanismes exemplaires de coopération et de solidarité entre les membres de l'Association et au-delà. La gestion de la touselle doit promouvoir et faciliter les initiatives locales écologiques et leur aboutissement.

L'éthique, comme respect des valeurs :

L'éthique, c'est à dire le respect des valeurs, impose que la méthode utilisée pour le fonctionnement de l'Association et la gestion de la touselle fassent l'objet d'une attention au moins aussi grande que les objectifs même de l'Association.

L'Association cherche à progresser et faire progresser vers toujours plus de respect des droits fondamentaux et des principes démocratiques. L'Association fonctionne dans une transparence totale et permanente, favorisant ainsi la confiance tant entre ses membres que vis à vis de l'extérieur.

adresse de gestion « Le Régent », 16 avenue de l'Indépendance, 31800 SAINT GAUDENS